



# LE TEMPS DES CERISES

## LES SUITES DE L'ACTION SYNDICALE COMMUNE



A l'appel de la **CFDT** et de l'**UNSa**, et de la CGT, vous avez été nombreux à vous mobiliser le 19 mai dans toute la France métropolitaine, à la Réunion et à Mayotte. Nous avons compté 1800 personnes présentes lors des rassemblements sur l'ensemble des sites SFR, soit 20% des salariés de notre entreprise.

**La mobilisation d'une ampleur inédite chez SFR a porté ses fruits !**

**a. Sur les réorganisations en cours... mais aussi les suivantes.**

- ❶ Nous exigeons que tout salarié SFR<sup>1</sup>, dont le poste serait rattaché à une autre société du groupe suite à une réorganisation, puisse **conserver son contrat SFR**.  
⇒ *Nous l'avons obtenu !* ⇐
- ❷ Nous voulions **pouvoir nous assurer** que les salariés concernés bénéficient réellement des process et des mesures d'accompagnement, lors du reclassement.  
⇒ *Nous l'avons obtenu !!* ⇐
- ❸ Nous escomptions que les **efforts** d'adaptions des salariés soient **récompensés**  
⇒ *Nous l'avons obtenu !!!* ⇐
- ❹ Nous demandons que les **Mesures d'accompagnement de la transformation** ne concernent pas uniquement les réorganisations SI, Réseau et B2B en cours.  
⇒ *Nous l'avons obtenu !* ⇐

<sup>1</sup> SFR "Opérateur"  
(SFR SA + SFR Collectivités),  
SFR Service Client,  
SFR La Réunion

<sup>2</sup> une négociation  
« Mobilité Groupe »  
est encore en cours  
pour en définir les  
conditions.

Ainsi dans le cadre des **réorganisations actuelles et à venir** partout chez SFR (hors cas de mobilité individuelle à l'initiative du salarié<sup>2</sup>) :

- ✓ Si on vous propose de changer de contrat de travail **vous pouvez dire non**, et faire le même boulot en **conservant votre contrat SFR**.
- ✓ Si votre poste cible est dans le groupe, vous pourrez commencer en **détachement 1 à 2 mois, et revenir chez SFR s'il ne convient pas**.
- ✓ Attribution d'une prime de 7 000 € aux salariés qui sur proposition de la Direction accepteraient de changer de contrat de travail dans le groupe.
- ✓ Attribution d'une prime de 5 000 € aux salariés qui feraient le choix de se reclasser dans une autre société du groupe.
- ✓ Attribution d'une prime de 2 000 € aux salariés qui verraient leurs postes fortement évoluer ou qui seraient obligés de changer de poste dans SFR.
- ✓ Création d'une **commission de suivi des cas individuels** de reclassements, en présence de vos représentants du personnel, et arbitrage externe en cas de divergence entre la Direction et vos représentants.
- ✓ Enfin cet accord **s'appliquera aux réorg. prioritaires jusqu'en juin 2017**.

**b. Travail A Distance (TAD), on se donne plus de temps !**

- ❶ Nous demandons une **vraie prolongation de l'accord TAD** actuel qui se terminait en juillet, afin de faire le bilan correctement et de renégocier sereinement.  
⇒ *Nous l'avons obtenu !* ⇐
- ❷ Nous voulions qu'une **nouvelle campagne de TAD** soit ouverte  
⇒ *Nous l'avons obtenu !!* ⇐



# LE TEMPS DES CERISES

## LES SUITES DE L'ACTION



- ✓ L'accord de TAD est **prorogé jusqu'à fin juillet 2016**
- ✓ Une nouvelle campagne de candidature sera lancée, notamment pour ceux qui vont déménager à St Denis, et une relance du pilote **TAD Service Client**.

### c. Intéressements 2014, 2015, et abondement, ça y est enfin !

❶ Nous n'acceptons pas que la Direction retarde encore les versements 2015, au-delà de juillet sans solution pour les salariés qui ont besoin de suite de cet argent.

⇒ C'est ok ⇐

❷ Nous revendiquons l'attribution d'un **supplément d'intéressement 2014**.

Quelques jours après l'annonce de notre grève du 19 mai auprès de la Direction.

⇒ C'est ok ! ⇐

❸ Nous demandons à être **intéressés aux résultats** du groupe Numéricable-SFR à partir de 2015, car les salariés SFR concourent de manière importante à la réussite du groupe (*ventes de box Numéricable, comptes B2B pour Complétel/Télindus, MVNO interne pour Virgin Mobile, ...*)

⇒ C'est ok !! ⇐

❹ Nous poussons pour que l'ensemble des salariés du groupe puissent bénéficier d'un abondement sur le **nouveau Plan d'Epargne Groupe (PEG)**.

⇒ C'est ok !!! ⇐

- ✓ Il pourrait y avoir une possibilité de percevoir une partie de l'intéressement 2014 en avance sur salaire en juillet (*modalités à confirmer par la Direction*)
- ✓ Puis les bulletins d'option de placement sur le PEG de l'intéressement, de la participation et des suppléments seront envoyés à la rentrée.
- ✓ Et pour 1000 € euros d'intéressement placés dans le PEG, SFR abondera 500 € supplémentaires<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> l'UNSA et la CFDT continuent de travailler la Direction pour que les mécanismes d'abondement s'améliorent à l'avenir.

### Ni gais rossignols, ni merles moqueurs

Nous souhaitons remercier tous les salariés qui se sont mobilisés le 19 mai<sup>2</sup>, grâce à eux le rapport de force s'est amélioré en faveur des salariés, et il s'est concrétisé en de vraies avancées dans certains domaines.

Néanmoins ces avancées ne sont pas encore toutes à la hauteur des espérances. D'ailleurs certains attendent encore des cerises qui les concerneraient un peu plus.

### Quand nous chanterons...

Avec l'été, le temps des cerises est venu. Nous allons récolter les fruits de cette première saison d'action et de négociations avec le nouveau Numéricable-SFR. Les plats pour recevoir des parts de gâteaux commencent à être en place. Il ne faudrait pas que les salariés déchantent sur le reste de l'année, sinon le couvert pourrait être remis rapidement.

Vos représentants du personnel **UNSa** et la **CFDT** seront attentifs pour que les salariés soient associés à la réussite de l'entreprise, et que l'ensemble des sujets sociaux soit traité comme il se doit, avec respect...et ambition sociale !